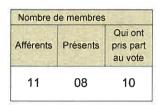
Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 04/07/2025 à 16h58 République Français Béference de l'AR : 052-215203670-20250701-32-DE

République Français efference de l'AR : 052-215203670-20250701-32-DE Département Haute-Marine 08/07/2025 ; Certifié exécutoire le 08/07/2025

## Commune de Verbiesles

## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

## Séance du 01 juillet 2025



Pour: 06 Contre: 04 Abstention: 0 NPPV: 0 L'an 2025, le 01 juillet 2025 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 24 juin 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24 juin 2025.

<u>Présents</u>: Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Anne Braud; MM. Hervé Henry, Stéphane Vernier, Julien Ossola, Eddie Pfister, Vincent Gauthier.

Absents non excusés: Mme Cécile Boutellier qui donne pouvoir à Mr Stéphane Vernier, Mr Jean-Damien Bourillon qui donne pouvoir à Mme Marie-Noëlle Hubert

Absente non excusée : Bernadette Gaulot

A été nommée secrétaire : Anne Braud

32 - Sécurité routière : Limitation de vitesse

Dans la continuité du dossier de sécurité routière, Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'instaurer une limitation de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble de la commune de Verbiesles.

Après avoir délibéré, l'instauration de la limitation de vitesse à 30 km/h sur le territoire de Verbiesles est adopté à 6 voix pour, 4 voix contre.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations, Fait à Verbiesles, le 01 juillet 2025 Le Maire, Marie-Noëlle HUBERT

Marie-Noëlle HUBER

52000 VERBIESL